

# INFOS Réunion

## études et statistiques

### Les recours à l'IVG à la Réunion Enquête Nationale 2007

Depuis 1974, année où a été votée la loi Veil autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG), le nombre d'avortement est resté relativement stable en France.

Le développement de la pratique contraceptive et la facilité d'accès à la contraception d'urgence n'ont pas entraîné la diminution de l'utilisation de l'IVG comme ultime recours. De plus, depuis juillet 2001, le délai légal est passé de 10 à 12 semaines, l'autorisation parentale n'est plus obligatoire et l'IVG médicamenteuse en ville est facilitée.

Le nombre important d'IVG, qui concerne 15 femmes sur 1 000 en France entière et 22 à La Réunion, interpelle aussi bien les pouvoirs publics que la société civile. Ceci a conduit à mettre en place une enquête sur le recours à l'IVG.

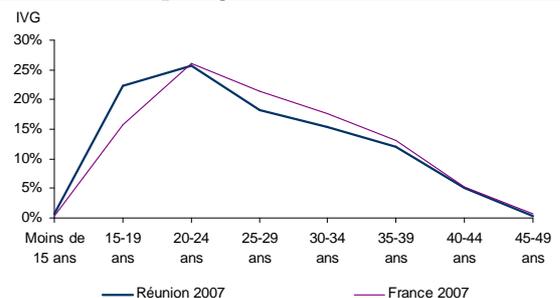
Les objectifs de cette enquête sont de décrire les conditions d'accès et de prise en charge des femmes, mais également de mieux connaître leurs caractéristiques, leurs parcours ou encore les modalités de l'intervention.

La Réunion a réalisé une extension de l'enquête nationale, permettant d'analyser des données régionales. Tous les résultats présentés sont significatifs.

Les femmes concernées par l'IVG sont plus jeunes à La Réunion

Les femmes réunionnaises ont en moyenne 25 ans lors de leur première IVG, contre 26 ans en France entière (différence significative), et la moitié des femmes réunionnaises pratiquant ce type d'intervention pour la première fois a moins de 23 ans.

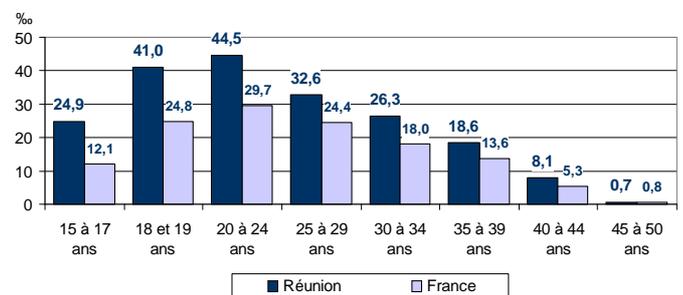
#### Répartition des IVG par âge à La Réunion et en France entière



Source : Enquête IVG, DRASS, DREES

Les IVG en début de vie féconde sont particulièrement fréquentes à La Réunion. On compte 25 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 17 ans contre 12 en France entière.

#### Taux d'incidence, IVG pour 1000 femmes en 2007



Source : Enquête IVG, DRASS, DREES, INSEE

L'indice conjoncturel d'IVG (nombre moyen d'IVG qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux d'IVG par tranche d'âge, observés au moment de l'enquête, restaient inchangés) est de 0,81 à La Réunion (0,54 en France entière).

## Moins d'étrangères à La Réunion mais un risque d'IVG important

Les femmes de nationalité étrangère sont 2 fois plus concernées par l'IVG à La Réunion comme en France entière.

Ainsi, on compte 1,1 % d'étrangères en âge de procréer à La Réunion (INSEE) et parmi les femmes pratiquant des IVG, le pourcentage d'étrangères est deux fois plus élevé (2,2 %). En France entière, on compte 11,3% d'étrangères parmi les femmes qui avortent contre 6,3% en population générale.

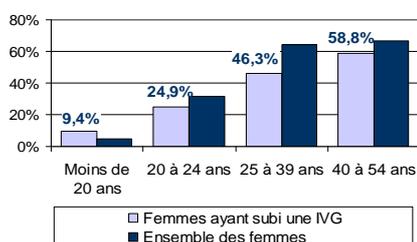
## Conditions socio-économiques

Les femmes au foyer sont plus « à risque » de recourir à l'IVG (1,86 fois), alors que les actives ayant un emploi sont sous représentées (0,81). Le risque est multiplié par 3,6 pour les femmes de catégorie socioprofessionnelle « ouvriers ».

Par ailleurs, une femme sur deux (53 %) pratiquant une IVG à La Réunion vit dans un ménage percevant moins de 1 200 € net. 7 femmes sur 10 (70 %) en France entière bénéficie d'un revenu mensuel d'au moins 2 400 €.

A chaque âge, la vie en couple est un facteur « protecteur » du recours à l'IVG, sauf pour les moins de 20 ans : on peut supposer que les femmes de moins de 20 ans qui vivent en couple ont plus de risques de tomber enceintes et donc d'avorter que les jeunes ne vivant pas en couple. A contrario, les femmes de plus de 20 ans qui ne vivent pas en couple ont plus de risque d'avorter parce que justement, elles vivent sans partenaire et ne sont pas prêtes à accueillir un enfant.

### Part des femmes vivant en couple à La Réunion selon l'âge



Source : Enquête IVG, DRASS, DREES, INSEE

## Les jeunes filles mineures

A La Réunion, en 2007, 12 % des femmes pratiquant une IVG sont mineures (6,6 % pour la France entière). Plus de 80 % des mineures (84,2 % à La Réunion et 80,9 % en France entière) ayant subi un avortement ont entre 16 et 17 ans.

Ces jeunes femmes de moins de 18 ans informent moins souvent leurs parents de leur IVG à La Réunion qu'en France entière (54 % contre 61 %). 31,2 % des mineures déclarent fréquenter le centre de planification. Près de la moitié (49 %) de celles qui n'ont pas prévenu leurs parents vont s'informer sur l'IVG dans un centre de planification familial contre 18 % des mineures qui ont prévenu leurs parents.

Les mineures qui subissent une IVG à La Réunion sont au début de leur vie sexuelle, 8 % d'entre elles n'ont jamais utilisé de contraception (contre 3 % pour l'ensemble des femmes). Au moment où la grossesse est survenue, un tiers des filles n'utilisait pas de contraceptif. Le plus utilisé était le préservatif (32 % contre 15 % pour l'ensemble des femmes qui avortent). Notons que 8 % des mineures ont déclaré ne pas utiliser de méthodes contraceptives de peur que leurs parents ne découvrent qu'elles avaient des rapports sexuels.

## Un profil particulier : les femmes pratiquant des IVG itératives<sup>1</sup>

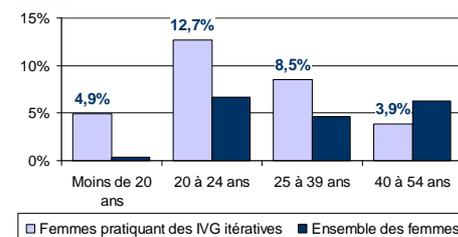
Cette pratique concerne une IVG sur cinq (19,8 %) à La Réunion contre 15,5 % dans l'ensemble national.

Les femmes recourant de façon répétée à l'IVG semblent confrontées à des difficultés affectives, économiques et sociales particulières. Elles vivent plus souvent seules que l'ensemble des femmes, surtout les plus jeunes

<sup>1</sup> Soit la femme a eu 3 ou plus de 3 IVG, soit elle a eu une 2<sup>ème</sup> IVG à moins de 3 ans d'intervalle.

(Risque 5 fois supérieur avant 20 ans, et 2 fois entre 20 et 24 ans).

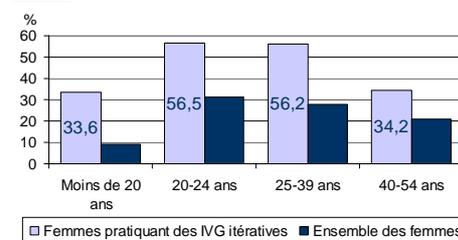
### Part des femmes vivant seules à La Réunion selon l'âge et la pratique de l'IVG



Source : Enquête IVG, DRASS, INSEE

La part des femmes se déclarant au chômage est également beaucoup plus importante pour celles qui pratiquent des IVG à répétition que pour l'ensemble des femmes à La Réunion pour chaque groupe d'âge.

### Part des femmes au chômage à La Réunion selon l'âge et la pratique de l'IVG



Source : Enquête IVG, DRASS, INSEE

## Importance de la prise en charge psychologique.

L'entretien avec une conseillère conjugale, une assistante sociale ou un psychologue devrait toujours être proposé. Or, la moitié seulement des établissements déclarent proposer des entretiens post IVG. 45 % des femmes ont été informées de ce droit (contre 60 % en France entière).

30 % seulement des femmes ayant été informées de la possibilité d'avoir recours à un entretien avec un professionnel de santé, ont vu effectivement cette personne (contre 38 % en France entière). Dans la moitié des cas, à la Réunion, c'est une assistante sociale qui réalise ces entretiens.

## La contraception ou l'absence de contraception

Le mois où la grossesse a débuté, 32 % des femmes n'utilisaient pas de contraception, 35 % utilisaient

une contraception non médicale et 33 % une contraception médicale.

Depuis leur premier rapport sexuel jusqu'à l'interruption volontaire de grossesse, 2,7 % des Réunionnaises déclarent ne jamais avoir utilisé un quelconque moyen de contraception.

Les modes de contraception les plus utilisés par les femmes au moment de la grossesse étaient la pilule (utilisée par 28 % des femmes) et le préservatif (16 %) (Graphique en bas de page).

Les Réunionnaises n'ayant utilisé aucun moyen, ont déclaré avoir pris leur dernière (principale) méthode de contraception pendant 3 ans en moyenne et l'ont arrêtée peu de temps avant la grossesse donnant lieu à une IVG, soit depuis 8 mois en moyenne. La moitié des femmes l'ont arrêtée depuis moins de 4 mois.

Une femme sur quatre a arrêté sa contraception parce qu'elle ne pensait pas pouvoir être enceinte à ce moment là. Une femme sur trois l'a arrêtée parce que soit elle n'avait pas prévu d'avoir des rapports sexuels à ce moment là, soit elle n'avait pas de partenaire régulier.

Après l'IVG, toutes les femmes ont été informées au sujet de la contraception. Les trois quart des femmes (73 %) qui n'ont pas convenu d'une méthode de contraception avec leur médecin au moment de l'intervention s'en sont fait prescrire ou conseiller au moins une au moment de la consultation post-IVG.

Une femme interrogée sur 10 (9,9 %) déclare avoir utilisé la contraception d'urgence pour tenter d'éviter la grossesse actuelle.

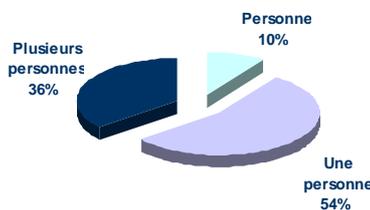
Un quart d'entre elles a utilisé la pilule du lendemain comme unique

moyen de contraception et les trois quart, en prévision de l'échec d'une autre méthode.

### L'IVG, un acte plus « intime » à La Réunion

L'interruption volontaire de grossesse s'inscrit dans une démarche personnelle à La Réunion plus qu'en France entière. Lorsqu'elles ont envisagé leur IVG, 9,5 % des Réunionnaises n'en ont parlé à personne et plus de la moitié (54,5 %) à seulement une personne (contre 7,7 % et 48,3 % en France entière).

Quand vous avez envisagé d'interrompre votre grossesse, à combien de personnes en avez vous parlé ?



Source : Enquête IVG, DRASS

Le partenaire est informé de l'IVG dans 68 % des cas à La Réunion (74 % en France).

Seulement 18 % des femmes parlent de leur IVG à des amis à La Réunion contre 28 % en France entière.

68 % des femmes qui ont parlé de leur IVG à une seule personne ont privilégié le partenaire, 11% un autre membre de la famille que l'un des parents.

Pour les femmes en France entière, un ami ou une relation de travail arrive en deuxième position (11 %) après le partenaire (73 %).

Les femmes consultent plus volontiers leur médecin habituel

qu'un professionnel de centre hospitalier ou de planning familial.

Le premier contact (y compris téléphonique) avec un professionnel de santé a été pour six Réunionnaises sur dix leur médecin généraliste habituel. Il en est de même pour seulement 3 femmes sur 10 en France.

Enfin, 28 % des praticiens ont réalisé l'acte d'IVG sur une de leur patiente habituelle (contre 16,8 % en France entière).

### Le choix de la technique d'IVG

La moitié (52 %) des Réunionnaises seraient éligibles pour une IVG médicamenteuse. La quasi-totalité (94 %) des patientes inéligibles l'étant en raison du dépassement du terme des 8 semaines d'aménorrhée.

Pourtant, à La Réunion comme pour l'ensemble de la France, le choix de la technique de l'IVG (médicamenteuse ou chirurgicale) a été laissé à moins de la moitié des femmes (45 %).

### Des praticiens fortement impliqués.

Les médecins réunionnais réalisant des IVG à l'hôpital ou en clinique pratiquent en moyenne depuis 12 ans et six mois, tout comme les médecins en France entière.

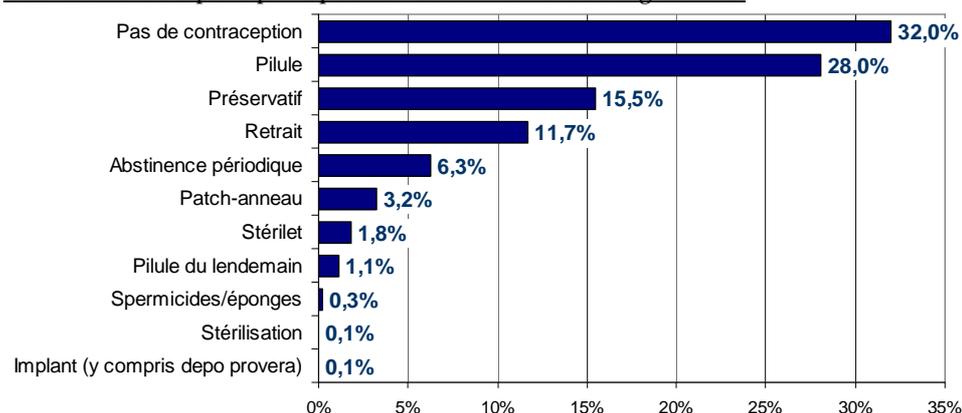
Les médecins réalisant des IVG en cabinets libéraux ont par contre une pratique plus récente à La Réunion, en moyenne depuis 4 ans alors qu'en France entière, ils font des IVG depuis environ 10 ans.

Les praticiens prenant en charge à la fois les IVG médicamenteuses et chirurgicales sont plus nombreux que les praticiens n'utilisant qu'une technique.

A La Réunion, la part des médecins ne pratiquant que des IVG médicamenteuses est plus faible qu'au niveau national (6 % contre 22 %).

Inversement, la part des médecins n'utilisant que la technique chirurgicale est plus importante à l'échelle du département (20,1 % contre 6,3 % en France entière).

### Méthode contraceptive principale utilisée au moment de la grossesse.



Source : Enquête IVG, DRASS

## L'enquête sur les recours à l'IVG à la Réunion en 2007

L'enquête portant sur le recours à l'IVG a été lancée en 2007 au niveau national.

Pilotée par la DREES, Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques, la démarche a été réalisée en métropole par l'institut BVA selon un cahier des charges précis explicitant l'ensemble du descriptif des différentes phases ainsi que les modalités et caractéristiques méthodologiques qui doivent être respectées.

Le cahier des charges a été élaboré conjointement par le ministère de la santé (DREES, DGS, DHOS), l'INSERM et l'INED

Sont concernées toutes les interruptions volontaires de grossesses pratiquées dans le système de soins :

- qu'elles aient eu lieu en ville ou en établissement de santé,
- qu'elles aient été réalisées par voie médicamenteuse ou chirurgicale,
- quel que soit le terme de la grossesse (i.e. y compris les grossesses interrompues après le terme légal),
- mais les interruptions thérapeutiques de grossesse (ITG) sont exclues du champ de l'enquête

A La Réunion, six établissements ont été concernés, hôpitaux et cliniques, les taux de réponses ont été très satisfaisants. L'enquête a débuté le 17 Avril 2007 comme dans toutes les régions, mais sur une durée de 6 mois ce qui a permis un contact auprès de 1 662 femmes pratiquant une IVG.

Plusieurs phases de recueil (avec 4 types de questionnaire) ont été identifiées :

- Phase « établissements » : questionnaire « structure » portant sur le descriptif et l'organisation des structures pratiquant des IVG à la Réunion, le taux de retour est de 100%.
- Phase « médecins » : questionnaire « praticiens », avec des données descriptives, 90% de retours.
- Phase « dossier enquête IVG », comprenant 2 questionnaires :
  - ❖ Un questionnaire « médical » relatif à chaque IVG ; il est rempli par le médecin en deux étapes : des informations le jour de l'intervention puis lors de la visite de contrôle, environ 15 jours plus tard, 90% de retours.
  - ❖ Un questionnaire « patiente », auto administré, à renseigner par la femme sur le lieu de l'IVG, 85% de retours.

### Précision

L'ENQUETE N'A PAS VOCATION A ETRE EXPLOITEE AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS ET LE NUMERO FINESS A ETE "TRANSFORME" EN UN NUMERO IDENTIFIANT ANONYME PAR LA SOCIETE CHARGEE DE LA SAISIE DES DONNEES  
IL EST IMPOSSIBLE DE RECOURIR AU FINESS DE L'ETABLISSEMENT AYANT REPONDU A L'ENQUETE

### Pour en savoir plus

- BAJOS N. -Pourquoi le nombre d'avortements n'a-t-il pas baissé en France depuis 30 ans ? *Population et Sociétés* n°407, Décembre 2004, INED
- VILAIN A. -Les interruptions volontaires de grossesse en 2006. *Etudes et Résultats* n°659, Septembre 2008, DREES
- PIRUS C. et ROSSIER C. -Evolution du nombre d'interruption de grossesse en France de 1976 à 2002. *Population*, volume 62, p.57-90, 2007, INED
- Galmiche A. Catteau C. -Les interruptions volontaires de grossesses à la Réunion de 1976 à 1999. DRASS
- Garel M., Crost M. et Kaminski M. - Caractéristiques psychologiques et sociales des femmes qui ont des IVG itératives : enquête dans trois centres français. *Contraception, Fertilité, Sexualité*, volume 24 n°1, p.72-76, 1996
- Pons JC, Vendittelli F. et Lachcar P. - L'interruption volontaire de grossesse et sa prévention. 2004. Edition Masson.
- Christine Catteau -Les recours à l'IVG à la Réunion, Enquête DREES 2007.- novembre 2009, DRASS

**Directeur de publication : Christian MEURIN**

**Responsable de la rédaction : Christine CATTEAU**

**Auteur : Mélissa CELLIER**

**DRASS – BP 50 – 97408 ST DENIS Messag cedex 9  
Tél : 02 62 93 94 95**

**<http://www.reunion.sante.gouv.fr>**